

Tribunal de Police de Ruhengeri.-

Ruhengeri, le

20/11/50

2.146/Moi.3.

W

Monsieur,

Suite à votre plainte en date du 8/11/50
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les travail-
leurs dont les noms sont repris ci-dessous ont pu être arrêtés
et ont été condamnés ce jour à

1 mois. S. P. P.
50 fr. Amende ou 10 j. S. P. S
21 fr. frais. ou 4 j. C. P. C.

NCAKA



distinguées.- Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations très

Le Juge de Police,

[Signature]

A Monsieur *Williams*

à

Kinigi